



Ordonnance de télécom CRTC 2015-484

Version PDF

Ottawa, le 28 octobre 2015

Huron Telecommunications Co-Operative Limited – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Huron Telecommunications Co-Operative Limited	39 39A 39B 39C	21 août 2015 8 octobre 2015 13 octobre 2015 15 octobre 2015	15 novembre 2015

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général